



## Les ménages les plus modestes dépensent davantage pour leur logement et les plus aisés pour les transports

Bien que les disparités de structure de consommation selon le niveau de vie s'atténuent au fil des ans, des contrastes persistent entre les ménages les plus aisés et les plus modestes. En 2017, les dépenses de logement sont celles qui différencient le plus nettement les ménages selon leur niveau de vie, devant les dépenses d'alimentation, de transport, de loisirs et culture, et de restauration et hôtels. La part des dépenses de logement, hors remboursements d'emprunts immobiliers, est plus élevée pour les ménages modestes, plus souvent locataires, les familles monoparentales et les personnes seules.

Sur les quarante dernières années, la part des dépenses d'alimentation à domicile converge selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle, tandis que les écarts s'accroissent sur le logement.

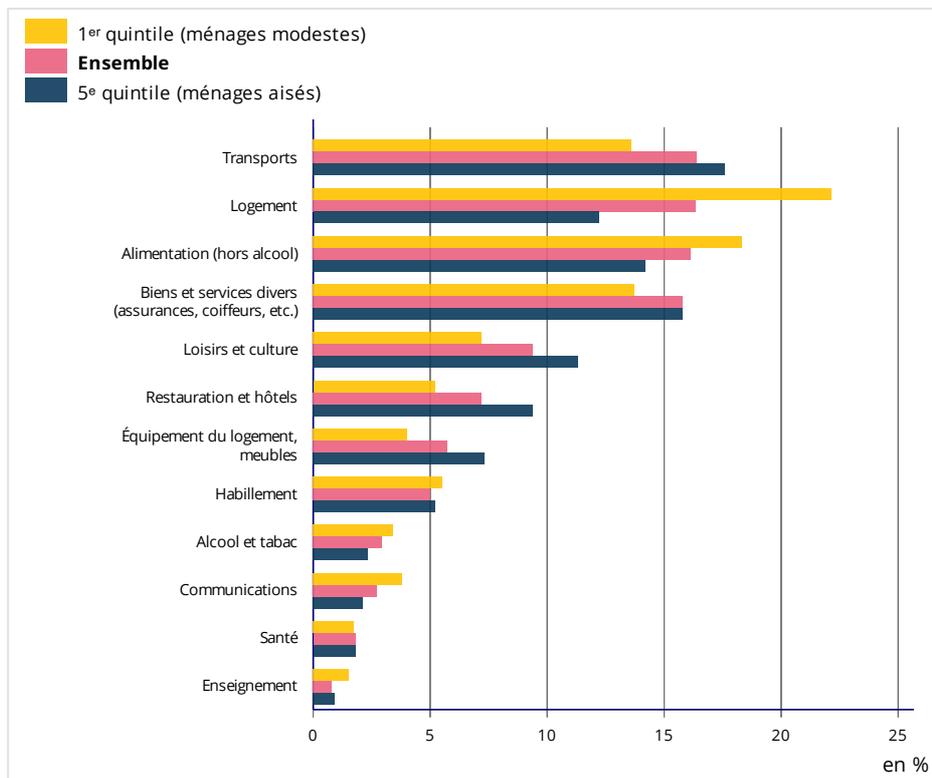
*Elvire Demoly, Camille Schweitzer (division Conditions de vie des ménages, Insee)*

Insee Focus N° 203 - septembre 2020

### Le logement représente le 1<sup>er</sup> poste de dépenses pour les ménages modestes, le 4<sup>e</sup> pour les plus aisés

En 2017, en France, le logement représente en moyenne 22 % des dépenses des 20 % des ménages les plus modestes (1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie) et constitue ainsi leur premier poste de consommation, devant l'alimentation à domicile (18 %), les transports (14 %) et les biens et services divers, tels que les assurances, les coiffeurs, etc. (14 % ; **figure 1**). Pour les 20 % des ménages les plus aisés (5<sup>e</sup> quintile de niveau de vie), les transports représentent le premier poste de dépenses (18 % de leur budget), devant les biens et services divers (16 %) et l'alimentation (14 %). Le logement ne constitue que leur 4<sup>e</sup> poste de dépenses (12 %). L'écart sur ce poste est dû en partie au fait que les plus modestes sont beaucoup plus souvent locataires (62 % dans le 1<sup>er</sup> quintile contre 20 % dans le 5<sup>e</sup> quintile). En effet, l'achat de logement ou les remboursements des prêts des accédants à la propriété ne sont pas pris en compte ici, de même que les loyers imputés des propriétaires de leur résidence principale (**encadré**). Le poids des dépenses en logement dans une catégorie de ménages dépend donc de la proportion de propriétaires (accédants ou non) et de locataires.

Figure 1 – Structure de consommation\* selon le niveau de vie en 2017



\* Hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

Lecture : les 20 % des ménages les plus modestes (1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie) consacrent en moyenne 22,1 % de leur consommation aux dépenses de logement, contre 12,2 % pour les 20 % des ménages les plus aisés (5<sup>e</sup> quintile).

Champ : ménages ordinaires, France.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

À statut d'occupation équivalent, les écarts selon le niveau de vie sont nettement moindres. Parmi les locataires, les 20 % les plus modestes consacrent 29 % de leur consommation au logement contre 27 % parmi les 20 % de ménages les plus aisés, soit un écart de 2 points (figure 2). Pour les ménages propriétaires ou accédants, le logement représente 11 % de la consommation des 20 % les plus modestes, contre 8 % de celle des 20 % les plus aisés, soit un écart de 3 points.

Figure 2 - Structure de consommation des propriétaires\* et des locataires selon le niveau de vie en 2017

en %

	Propriétaires			Locataires		
	1 <sup>er</sup> quintile (ménages modestes)	5 <sup>e</sup> quintile (ménages aisés)	Ensemble	1 <sup>er</sup> quintile (ménages modestes)	5 <sup>e</sup> quintile (ménages aisés)	Ensemble
Alimentation (hors alcool)	19,9	15,3	<b>17,3</b>	17,2	10,2	<b>13,8</b>
Alcool et tabac	3,4	2,3	<b>2,7</b>	3,4	2,3	<b>3,1</b>
Habillement	4,8	5,1	<b>4,9</b>	6,0	5,4	<b>5,3</b>
Logement	11,3	8,4	<b>9,5</b>	29,3	27,4	<b>29,0</b>
Équipement du logement, meubles	5,0	8,1	<b>6,8</b>	3,2	3,9	<b>3,7</b>
Santé	1,9	1,8	<b>2,0</b>	1,5	1,6	<b>1,6</b>
Transports	17,0	18,2	<b>18,0</b>	11,4	15,6	<b>13,3</b>
Communications	3,6	2,1	<b>2,6</b>	3,9	2,0	<b>3,0</b>
Loisirs et culture	8,0	11,7	<b>10,1</b>	6,7	9,6	<b>7,9</b>
Enseignement	1,8	0,9	<b>0,8</b>	1,4	0,6	<b>0,7</b>
Restauration et hôtels	5,6	9,3	<b>7,5</b>	4,9	10,0	<b>6,5</b>
Biens et services divers (assurances, coiffeurs, etc.)	17,7	16,9	<b>17,8</b>	11,1	11,3	<b>12,2</b>

\* Les usagers et logés gratuitement sont classés parmi les propriétaires.

Lecture : parmi les propriétaires, les 20 % des ménages les plus modestes (1<sup>er</sup> quintile de niveau de vie) consacrent en moyenne 19,9 % de leur consommation aux dépenses d'alimentation, contre 15,3 % pour les 20 % des ménages les plus aisés (5<sup>e</sup> quintile).

Champ : ménages ordinaires, France.

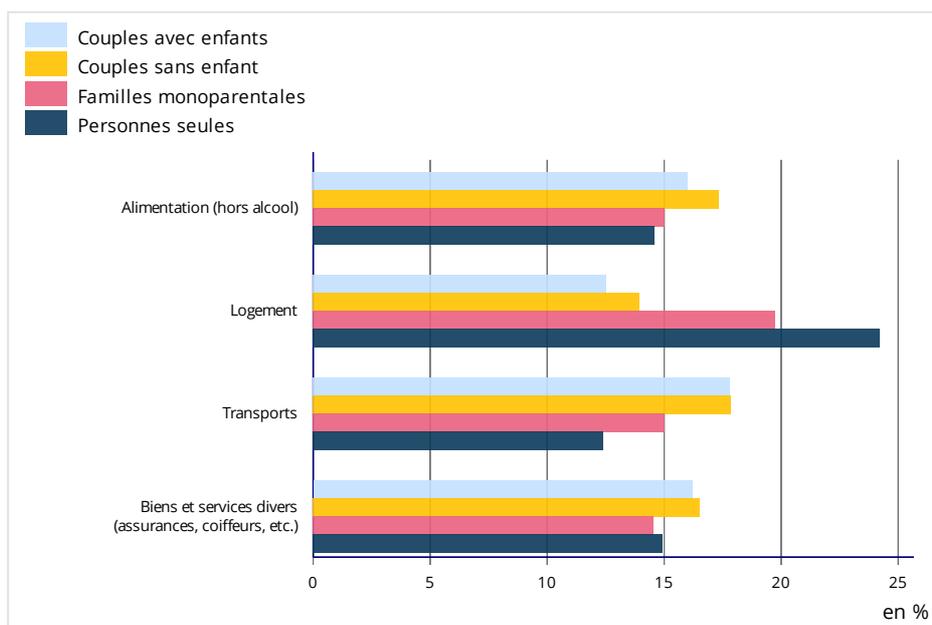
Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

Toujours à statut d'occupation du logement équivalent, l'alimentation à domicile est le poste qui différencie le plus la consommation des ménages selon leur niveau de vie. Parmi les ménages locataires, la part de l'alimentation dans le budget est supérieure de 7 points pour les 20 % des ménages les plus modestes par rapport aux 20 % les plus aisés. Parmi les ménages propriétaires, l'écart est de 5 points.

## La part des dépenses de logement diminue avec la taille du ménage

Le logement pèse moins dans le budget quand la taille du ménage augmente. Il constitue ainsi un poste de dépenses très discriminant entre les différents types de ménages, plus lourd pour les personnes seules (24 % de leur consommation en 2017) et les familles monoparentales (20 %), que pour les couples avec enfants (13 % ; **figure 3**). La part de locataires explique une partie des écarts : ils sont 63 % parmi les familles monoparentales, 51 % parmi les personnes seules et 31 % parmi les couples avec enfants. Vivre ensemble permet également de réaliser des « économies d'échelle » : un couple de locataires dépense en moyenne moins de deux fois ce que dépense une personne seule. Enfin, une personne seule effectue moins de dépenses alimentaires ou vestimentaires que ne le fait une famille (peu d'économie d'échelle sur ces dépenses) ; dès lors elle consacre une part plus importante de son budget à son logement.

Figure 3 – Part des quatre principaux postes dans la consommation selon le type de ménage en 2017



Lecture : les personnes seules consacrent en moyenne 24,2 % de leur budget de consommation aux dépenses de logement.

Champ : ménages ordinaires, France.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2017.

## Dans les DOM, les transports devanent souvent le logement et l'alimentation, Mayotte fait exception

Les ménages ultramarins consomment moins que ceux de la métropole, mais la structure de leurs dépenses est proche. Les quatre principaux postes de dépenses sont identiques : transports, logement, alimentation et biens et services divers, à l'exception de Mayotte. Cependant, leur hiérarchie diffère quelque peu : les transports devanent souvent le logement et l'alimentation. L'alimentation, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> poste de dépenses dans les quatre DOM hors Mayotte, représente entre 16 % et 17 % du budget. La part des dépenses de communications, systématiquement plus élevée dans les DOM, reflète un surcoût des services téléphoniques et d'Internet. La structure de consommation à Mayotte est différente : les ménages consacrent en moyenne un quart de leur budget à l'alimentation, en lien notamment avec un faible niveau de vie. Autre spécificité mahoraise, l'habillement est le 4<sup>e</sup> poste de consommation, il représente un dixième du budget, soit deux fois plus qu'en métropole et dans les autres DOM [**Audoux, Mallemanche, 2020**].

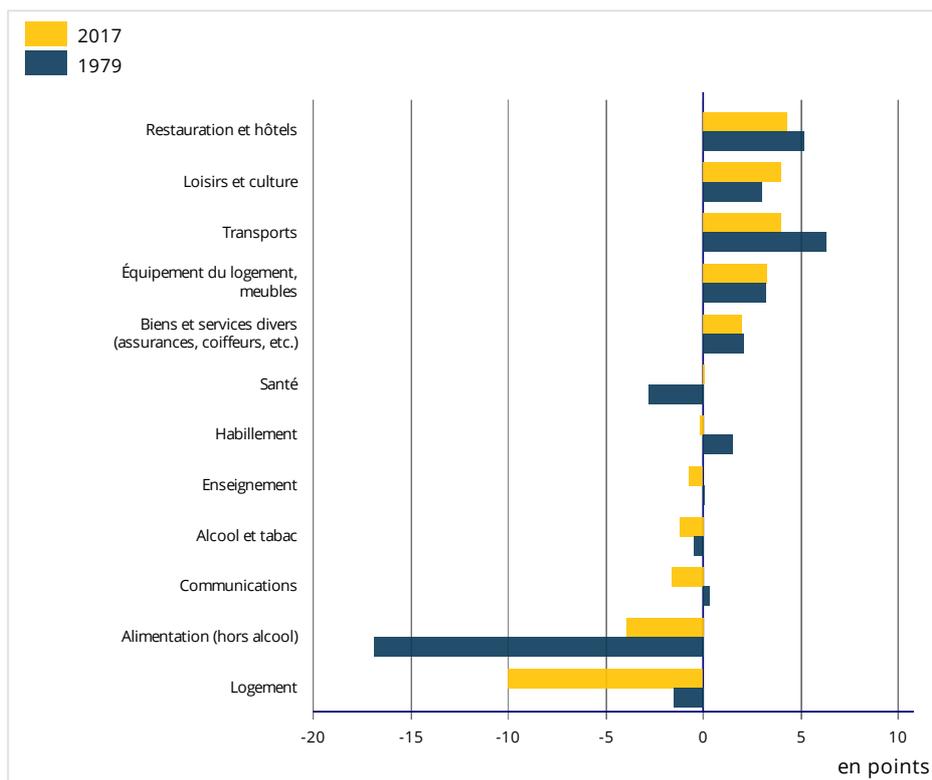
## En 40 ans, moins d'écarts sur l'alimentation mais davantage sur le logement selon le niveau de vie

Les disparités de structure de consommation selon le niveau de vie s'atténuent au fil des ans. Cependant, les écarts restent marqués entre les ménages les plus aisés et les plus modestes, surtout pour les dépenses de logement.

En 40 ans, en France métropolitaine, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages converge selon les différentes catégories de ménages : en 1979, les 20 % des ménages les plus modestes consacraient 35 % de leur budget à l'alimentation et les 20 % les plus aisés 18 %, soit une différence de 17 points. En 2017, l'écart n'est plus que de 4 points (**figure 4a**). La part des dépenses consacrées à l'alimentation ne peut plus être, comme auparavant, considérée comme un bon indicateur du niveau de vie d'un ménage. Le constat est identique en comparant les structures de consommation des différentes catégories socioprofessionnelles : chez les ménages dont la personne de référence est ouvrier, la part des dépenses alimentaires est supérieure de 3 points à celle des cadres, contre 11 points en 1979 (**figure 4b**).

Les dépenses de transports ont également tendance à converger.

Figure 4a – Écarts de structure de consommation entre les 20 % des ménages les plus aisés et les 20 % les plus modestes en 1979 et 2017



Lecture : en 2017, la part moyenne de l'alimentation (hors alcool) dans la consommation totale des 20 % des ménages les plus aisés (5<sup>e</sup> quintile de niveau de vie) est inférieure de 3,9 points à celle des 20 % des ménages les plus modestes (1<sup>er</sup> quintile).

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1979 et 2017.

Les disparités selon les groupes sociaux se sont, au contraire, accentuées pour les dépenses de logement (hors loyers imputés ; **encadré**) : en 2017, la part qu'y consacrent les cadres est inférieure de 5 points à celle des ouvriers, alors qu'elles étaient équivalentes en 1979. Pour les 20 % des ménages les plus modestes, la part des dépenses de logement est supérieure de 10 points à celle des 20 % les plus aisés, alors qu'elle l'était de seulement 1,5 point en 1979.

Les ménages cadres et les ménages les plus aisés consacrent toujours une part plus importante de leur consommation aux loisirs et à la culture ainsi qu'à l'hébergement et restauration que les ménages ouvriers et les ménages les moins aisés.

### Encadré - Comptabilité nationale et enquête Budget de famille : deux sources complémentaires sur la consommation des ménages

Les niveaux de consommation estimés dans l'enquête Budget de famille diffèrent de ceux de la comptabilité nationale.

Des **différences de champ** expliquent une partie des écarts entre les sources. Par construction, l'enquête Budget de famille ne collecte que les dépenses des personnes résidant en France en ménage ordinaire (c'est-à-dire hors collectivités telles que maisons de retraite, foyers, prisons, etc.) tandis que la comptabilité nationale ne distingue pas la consommation des ménages ordinaires de celle des collectivités. De plus, l'enquête estime des dépenses réalisées à l'étranger lors de séjours touristiques mais ne comptabilise pas les dépenses effectuées en France par des touristes étrangers ; alors que c'est l'inverse en comptabilité nationale.

Les différences entre les deux sources proviennent également de **différences de concepts**, en particulier sur la consommation de logement. Comme en comptabilité nationale, l'achat de logement ou les remboursements de prêts immobiliers sont considérés dans l'enquête comme de l'épargne et non comme une consommation de logement. Cependant, l'enquête ne considère que les consommations effectivement observées chez les ménages, alors que la comptabilité nationale rehausse la consommation des ménages propriétaires de leur résidence principale d'un « **loyer imputé** », à hauteur du service de logement qu'ils se rendent à eux-mêmes.

Enfin, les **différences entre les niveaux de dépenses** estimés dans l'enquête Budget de famille et la comptabilité nationale découlent également d'une sous-estimation de la consommation dans l'enquête due à une sous-déclaration et à des difficultés d'estimer certaines dépenses. Les coefficients budgétaires de l'enquête diffèrent également de ceux de la comptabilité nationale, mais d'une façon nettement moins marquée. Ainsi, l'enquête Budget de famille permet avant tout d'étudier les différences de structure de consommation entre catégories de ménages.

## Sources

L'**enquête Budget de famille** est réalisée tous les cinq ans environ depuis 1979. Elle fournit une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. L'enquête de 2017 s'est déroulée entre octobre 2016 et octobre 2017 auprès d'un échantillon de 12 000 ménages répondants en France métropolitaine, et 4 900 dans les départements d'outre-mer. Pour Mayotte, l'enquête est décalée d'un an.

Seuls les ménages ordinaires sont dans le champ de l'enquête Budget de famille : les personnes vivant en collectivités (foyers, maisons de retraite, prisons, etc.) ne sont pas enquêtées.

L'enquête Budget de famille vise principalement à mesurer des disparités de consommation selon le profil des ménages.

## Définitions

**Dépenses de logement** : les dépenses de consommation liées au logement considérées ici comprennent les loyers, les dépenses énergétiques et d'eau, les charges et les travaux courants d'entretiens et de réparation du logement. Elles n'incluent pas les achats de logements, les remboursements de prêts, ni les gros travaux. Elles n'incluent pas non plus les loyers imputés (**encadré**).

**Niveau de vie** : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

**Quintiles** : si on ordonne la distribution des revenus, les quintiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en sous-populations d'effectifs égaux. Le premier quintile est par exemple le niveau de vie au-dessous duquel se situent 20 % des individus. Par commodité de langage, on appelle ici « 1<sup>er</sup> quintile » les 20 % des personnes au niveau de vie sous le 1<sup>er</sup> quintile, 2<sup>e</sup> quintile celles au niveau de vie compris entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup>, etc.

**Coefficient budgétaire** : le coefficient budgétaire est le rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services, par exemple l'alimentation, le logement...) à la dépense totale.

## Pour en savoir plus

---

- › « **Les dépenses des ménages en 2017** », enquête Budget de famille, *Insee Résultats*, septembre 2020.
- › Audoux L., Mallemanche C., « **En 2017, les dépenses de consommation des ménages des DOM sont moindres qu'en métropole** », *Insee Focus* n° 180, janvier 2020.
- › « **La consommation des ménages dans les DOM en 2017** », *Chiffres détaillés*, Insee, janvier 2020.
- › Demoly E., Ferret A., « **Les comportements de consommation en 2017- Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain** », *Insee Première* n° 1749, avril 2019.
- › Bourgeois A., « **En 2017, la consommation et le pouvoir d'achat des ménages décélèrent** », *Insee Première* n° 1699, juin 2018.



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier